

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 27 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote :
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 24
Délégués présents : 24 délégués (18 titulaires – 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 19 Mars 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mme Fargette, Mr Stanislawski, Mr Dazard, Mr Pillière, Mr Gebka, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Trabuc, Mr Bereaux.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Morellon, Mr Godeau, Mr Marinel, Mr Girardin, Mr Coppeaux, Mr Bouvry, Mr Lantoine.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mme Philippon, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits

Est nommé secrétaire de séance : Mr Conversat

**Objet : Accord cadre multi attributaire relatif à des travaux de
réhabilitation d'ouvrage d'eau potable**

N°20180310

Attribution du marché N°2018 Usesa 08

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 12 Décembre 2017, les membres du Comité Syndical ont décidé de mettre en place un accord cadre multi attributaire pour réaliser les travaux préventifs et de sécurisation sur les ouvrages.

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application des articles 78 et 79 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et de l'article 4 de l'ordonnance N°2015-899 du 25 Juillet 2015,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 26 Mars 2018,

- DECIDENT de retenir comme attributaires de cet accord cadre les entreprises suivantes :

RESINA - ETANDEX – SET - HYDRO TP

- SOLLICITENT les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne,

- AUTORISENT le Président à signer l'accord cadre avec les entreprises attributaires ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180327-20180310-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

